Quelques repères historiques et sociolinguistiques sur l'implantation du français à Conakry

Quelques repères historiques et sociolinguistiques sur l'implantation du français à Conakry

Abdourahmane Diallo

1. Introduction

L'objectif de cette contribution est de fournir une description et une analyse de la situation du français dans un cadre urbain et multilingue de la ville de Conakry, doublement soumise au phénomène migratoire : une migration intérieure convergente vers la capitale, couramment appelée exode rural, et une migration vers l'extérieur, en direction de ou en passant par des pays majoritairement francophones. Les langues guinéennes parlées dans la ville de Conakry, indépendamment de l'importance numérique des locuteurs, se répartissent généalogiquement en deux grandes familles : la famille atlantique (Sapir 1971 ; Pozdniakov & Segerer 2016) et la famille mandée (Kastenholz 1996 ; Vydrin et Bergman 2000-2003), toutes les deux appartenant au phylum du Niger-Congo. Les langues

atlantiques sont constituées par le peul¹, le coniagui, le bassari, le kissi, le baga et le nalou. Les trois premières appartiennent à la branche nord et les trois dernières à la branche sud. Quant aux langues mandées, elles sont représentées essentiellement par le malinké, le guerzé, le toma et le soussou. Pour des détails sur la classification et la localisation géographique de ces langues, voir Vydrin et Bergmann (2000 - 2003).

Pour l'analyse de la situation actuelle du français dans ce contexte multilingue, quatre questions essentielles seront poursuivies : d'abord celle de savoir dans quelles circonstances et par quel moyen cette langue romane d'origine indoeuropéenne a été introduite dans cette presqu'île, devenue la plus grande métropole de la Guinée ; puis sera abordée la dynamique démographique et le paramètre ethno-régional dans l'occupation des espaces et ses répercussions dans la configuration sociolinguistique urbaine ; la troisième question est de savoir quelles langues guinéennes partagent l'univers multilingue de Conakry en termes de véhicularité; en dernier lieu, il sera question d'examiner la persévérance du français et sa progression dans la fréquence d'emploi et dans les domaines d'usage à Conakry.

2. Rappel historique sur l'introduction du français à Conakry

Trois phases caractérisent l'histoire du français dans la capitale guinéenne, à l'instar du reste du pays : une phase d'implantation, une phase de restriction et une phase de consolidation.

2.1 La phase d'implantation du français

L'arrivée du français dans cette ville côtière de la Guinée est liée au processus historique de l'entreprise coloniale. Cette presqu'île, originairement partie intégrante du royaume de Dubréka (Koné 2015), fut occupée d'abord par les Anglais², puis rétrocédée aux Français en 1887. Mais quant à la diffusion de la langue, elle s'est opérée d'abord par l'enseignement, même si d'autres facteurs ont pu y jouer un rôle secondaire, comme par exemple les soldats coloniaux. Les premières institutions éducatives ont été ouvertes par l'Eglise, l'Etat n'ayant intervenu que bien plus tard. L'œuvre de pionniers a été initiée d'abord par les Pères du Saint-Esprit, présents depuis 1876 un peu plus au nord dans la préfecture actuelle de Boffa, puis suivirent les Frères Plöermel et les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny depuis 1894 (Baldé 2002: 23). Au tout début, l'administration coloniale chercha un arrangement avec les religieux par un système de

¹ Certaines des langues guinéennes sont souvent désignées sous des appellations différentes: le peul est par exemple connu sous les noms de fula, pular, poular, foulfoulde etc., le malinké sous les noms maninka ou maninkakan, le soussou comme sosso ou sosoxui, le guerzé sous le nom kpelle, le toma comme loma, looma ou loghomaghoe qui veut dire « la langue ou le parler des Loma ou Toma ». Priorité sera donnée ici aux appellations courantes dans la littérature francophone. Les autres noms peuvent apparaître toutefois dans le cadre des citations ou si le contexte l'exige. Quand on fait référence aux locuteurs, on emploie une majuscule en début de mot.

² C'est depuis 1820 que les Anglais se sont appropriés des « Rivières du Sud » - l'ancien nom de ce qu'est la Guinée d'aujourd'hui - au détriment du Portugal. Les Anglais ont définitivement quitté ce territoire par la cession des Îles de Los en 1904 à la France, en échange à la récupération de la Gambie, suite à une *Entente Cordiale* signée le 08 avril 1904 (Suret-Canale 1960: 10-11). C'est à cette période que des emprunts à l'anglais comme *wundari* pour « fenêtre », *sikeeli* pour « bascule », *pileeti* pour « assiette », *maasiisi* pour « allumette » sont passés dans le vocabulaire des langues guinéennes soussou et peule qui étaient déjà utilisées à Kaloum ; Ces mots sont tirés respectivement de *window, scale, plate et matches*.

subvention en soutenant les écoles de l'Eglise, moyennant la formation des premiers auxiliaires coloniaux. Goerg (1990: 89) parle d'une école protestante française qui obtint même une aide de 4000 Francs par an au titre de cette subvention. Mais plus tard l'administration coloniale prit son autonomie avec l'ouverture le 2 octobre 1902 de la première école laïque de Conakry. A partir de cette date, l'administration renforça la présence de ses centres d'enseignement dans toute la Guinée, en mettant en priorité des positions avant-gardistes ; ceci notamment pour contrer la menace de l'anglais, déjà implanté en Sierra Leone et au Libéria, et de l'arabe, qui constituait la langue de culte de la majorité musulmane de la Guinée (Goerg 1990; Baldé 2002).

La langue d'enseignement de ces écoles est le français, même si à la phase initiale on a tenté d'approcher der maîtres coraniques pour « rassurer les familles musulmanes » et « favoriser le recrutement des écoles officielles et leur gagner la sympathie des indigènes » (Baldé 2002: 30).

Du point de vue du niveau de langue à atteindre par les élèves admis dans ces écoles, les ambitions ne semblaient pas être assez élevées puisque, selon l'administrateur Mairot, cité par Baldé (2002: 34), parlant de l'application des programmes d'enseignement par les enseignants recrutés, ceux-ci les « adapteront aux nécessités ambiantes qu'ils limiteront au français parlé ». Un peu plus ouvert à ce sujet s'est exprimé William Ponty³, cité par Diallo Alpha M. (2002: 46). Ponty disait à son Conseil du Gouvernement de 1908 « il n'entre pas dans ma pensée de multiplier les établissements donnant autre chose qu'une instruction primaire très simple [...]. Apprendre les indigènes

à parler notre langue, à la lire, leur inculquer quelques rudiments de calcul... ».

L'enseignement du français fut par conséquent assuré, au prime abord par un personnel non spécialisé. A l'instar des autres pays comme le Mali (Manessy et al. 1994: 19), cette fonction fut confiée à des sous-officiers ou à des interprètes, car pour l'enseignement dans les écoles nouvellement créées il n'y avait pas suffisamment de personnel. Baldé (2002: 33) souligne que « l'instruction [y] était donnée par les interprètes, les soldats et les agents des postes et télégraphes ».

Il faut rappeler ici que l'objectif de l'administration coloniale n'était pas d'offrir une formation de cadres supérieurs performants, éventuellement capables de réfléchir le système colonial et travailler en autonomie, mais de former des commis subalternes pouvant comprendre des commandes, exécuter des ordres, établir des listes et petits inventaires d'objets et de marchandises etc. Les élèves sont, au tout début, issus de condition servile, puisque les familles aristocratiques ont, au prime abord, récusé la nouvelle école, la considérant comme un prolongement indirect de la christianisation naguère opérée par l'Eglise.

Au bout de la deuxième décennie après le début de l'école publique coloniale les statistiques scolaires de 1926 - 1927 soulignaient déjà l'existence en Guinée de 34 écoles. A la fin de la période coloniale, la couverture scolaire ne concernait dans la zone de Conakry, que quelques enfants vivant dans la presqu'île de Kaloum et dans les quartiers immédiatement environnants comme Cameroun, Coléah, Dixinn, Donka, et Madina.

³ Amédée William Merlaud-Ponty (1866 - 1915) est un administrateur colonial français qui fut gouverneur de l'Afrique Occidentale Française de 1908 à 1915.

2.1.1 Usage du français

L'implantation des écoles a certes été le facteur majeur de la diffusion de la langue française, mais son usage, pendant les premières heures de l'entreprise coloniale a été introduit, mis à part le rôle joué par les religieux, par deux autres groupes ou acteurs coloniaux : les administrateurs civils et les détachements militaires qui ont servi à asseoir les bases de l'entreprise coloniale. Manessy et al. (1994: 19) est d'avis que « le premier véhicule du français dans les zones allouées à la France par la conférence de Berlin, a été l'armée de conquête, ou plus exactement le personnel d'encadrement de cette armée qui est aussi devenu celui de la première administration des territoires soumis ». Goerg (1990: 85) parle également de la présence de « tirailleurs en poste à Conakry, notamment dans le quartier de banlieue appelé Cameroun ».

En résumé, l'usage de la langue française pendant la période coloniale se faisait alors :

- dans l'administration coloniale, élargie au niveau de ses assesseurs locaux : commis, employés subalternes et interprètes tout autant que des ouvriers étrangers
- dans les divers pôles de sociabilité des Européens (colons, commerçants)
- parmi les soldats (soldats de colonies et tirailleurs locaux)
- dans les missions (d'abord catholiques, puis protestantes, ces dernières étant venues un peu plus tard)

 dans différentes associations et amicales mettant en relation les européens avec d'autres étrangers tels que les Libano-Syriens.

2.1.2 Le type de langue acquise

L'usage du français se faisait donc, à l'époque coloniale, à l'intérieur d'une mosaïque de groupements à caractère plus ou moins corporatif dont la diversité est assez prononcée. Ceci laisse présager d'un langage non uniforme allant d'un niveau élevé chez les administrateurs coloniaux à un niveau pidginisé utilisé par et/ou avec les tirailleurs et autres employés subalternes. C'est chez ces derniers qu'a émergé une variété du français que les administrateurs coloniaux, et d'ailleurs même certains linguistes comme Delafosse (1904: 263), ont qualifié de « sorte de pidgin militaire dit 'petit nègre' ou 'français tiraillou' ». Le même auteur en donne l'origine puisqu'il dit qu'il est parlé par « nos tirailleurs et nos employés et domestiques indigènes, et à peu près de la même façon au Tonkin et en Afrique occidentale », (Delafosse 1904: 63).

Cette phase d'implantation a démarré donc comme une entreprise d'expérimentation en cascades, basée sur des réactions spontanées et seulement ad-hoc, émergeant à la cadence des défis conjoncturels. La nécessité de transmettre le français semble avoir surgi comme un dérivé indispensable à l'accomplissement de l'œuvre coloniale, auparavant sans objectifs prédéfinis, ni de méthodologie soutenue, ni même de logistique pédagogique conséquente et avec un personnel enseignant insuffisamment préparé. Un certain effort d'alphabétisation a été enclenché plus tard et renforcé après les deux guerres, puisqu'on a appris à apprécier les avantages concrets liés à la maîtrise du français par les

auxiliaires locaux. C'est ainsi qu'a été introduite l'initiation des adultes à la lecture et à l'écriture avec usage de la langue française sous l'appellation de « cours d'adultes⁴ ». Toutefois, Dioffo (2019/1964: 32) considère que « si l'éducation de base et les cours d'adultes ont été organisés, c'est surtout sur une base paternaliste dans le but de leur exploitation par la propagande extérieure de l'impérialisme français. »

Le résultat, du point de vue linguistique est l'évolution, en parallèle, de deux variétés de langue : d'un côté un français administratif standard, utilisé dans l'enseignement, l'administration et la justice et, de l'autre côté, un français infra-normatif ou pidginisé, utilisé par des personnes insuffisamment scolarisées ou pas du tout lettrées. Il faut rappeler, à ce propos, que l'appareil colonial était dans les mains des colons français, une bonne partie des enseignants dans les centres urbains avaient, entre temps, pu s'améliorer par des stages de perfectionnement plus ou moins réguliers ; en plus l'enseignement religieux n'avait pas disparu et celui-ci était d'un bon niveau. Les sortants de ces écoles confessionnelles étaient également au service de l'administration coloniale. Ceux-ci parlaient tous un français standard, les textes administratifs sont également rédigés dans un langage conforme aux normes exigées par la métropole.

Au moment de l'accès de la Guinée à l'indépendance en 1958 et immédiatement après, le français a été maintenu dans le nouvel Etat avec un statut officiel comme langue de communication de la Guinée postcoloniale.

2.2 Phase de restriction du français

Immédiatement après l'accession de la Guinée à la souveraineté politique, les programmes d'enseignement du français et son statut comme langue d'éducation formelle demeura, tout d'abord, sans changement fondamental. La première réforme est intervenue dix ans après l'indépendance de la Guinée, en 1968, où fut déclenchée ce qu'on appela « la révolution culturelle socialiste ». L'intention affichée⁵ était de faire la promotion des valeurs africaines et des réalités guinéennes dans les programmes d'enseignement. Pendant que le français demeura comme matière ou discipline enseignée, huit langues guinéennes (Voeltz 1996) furent sélectionnées pour servir de langues d'enseignement, pour tout le niveau primaire. Ce sont :

- le bassari et le coniagui employés dans le nord-ouest de la Guinée, à la zone frontalière avec le Sénégal
- le guerzé à la région septentrionale de la Guinée Forestière, à la frontière entre la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Libéria
- le kissi dans la frange ouest de la Guinée
 Forestière et la bande frontalière avec la
 Sierra Leone
- le toma couvrant la frange nord de la Guinée Forestière

⁴ En Guinée ces cours d'adultes sont connus dans les langues locales comme courdadi, courdadite, courdandi etc.

⁵ En réalité, il s'agit d'une réforme par défaut, étant donné que depuis l'évacuation systématique par la France du personnel enseignant après l'indépendance le nouveau pouvoir n'arrivait pas à remplacer ces départs. L'introduction abrupte et sans préparation des langues locales était beaucoup plus populiste et réaliste qu'une volonté réfléchie d'innovation et de revalorisation de la culture guinéenne. Avec la nouvelle donne, il était plus facile de faire le pont en recrutant des personnes lettrées d'un niveau minimal pour dispenser des cours élémentaires dans sa propre langue. Ce faisant, on s'assura en même temps l'alliance des habitants de la capitale dont le fond sociologique était majoritairement sossophone.

- le malinké couvrant la zone de la Haute Guinée
- le peul, couvrant la zone de la Moyenne Guinée
- le soussou, employé en Basse Guinée.

Le programme de français à la fin de collège n'était pas consacré à un enseignement de la langue, mais bien plus à une propagande idéologique au service du régime socio-communiste en émergence (Diallo Alpha M. 1999: 19). L'enseignement des autres disciplines se faisait toutefois, au collège, entièrement en langue française, les langues nationales étant devenues des matières, enseignées respectivement dans leur zones et régions de localisation.

Pendant toute cette phase restrictive de l'usage du français, les meetings politiques dans les quartiers de Conakry furent tenus en langues locales, la radio nationale introduisit l'usage des langues guinéennes dans ses programmes quotidiens. Néanmoins, les institutions publiques (parlement, tribunaux de justice et diplomatie) continuèrent à fonctionner en langue française avec, au besoin - comme c'était souvent le cas en justice - des traductions ad-hoc en langues guinéennes.

Cette restriction pour le français renforça, par ricochet, l'expansion de la langue soussou qui, pendant cette phase, connut une progression rapide au niveau de la jeune population habitant la ville de Conakry et dans toute la région côtière. Pendant tout le long des seize années de cette période (1968 - 1984) toutes les générations scolarisées à Conakry et en Basse Guinée l'ont été, au niveau primaire, en langue soussou, indépendamment de la langue de l'origine parentale pratiquée en famille. En plus, son importance

en tant que langue des rencontres politiques au niveau communal lui conféra un prestige supplémentaire. Dans la vie civile, son emploi dans les cérémonies, dans les lieux de culte musulman (mosquées, centres de recueillement et de prières collectives etc.) fut généralisé. De sorte que la connaissance du soussou devint alors un impératif de survie à Conakry et une condition incontournable pour une participation active à la vie politique et à l'insertion sociale. Il devint ainsi une langue véhiculaire urbaine et fit un bond considérable dans son expansion.

2.3 Phase de consolidation du français

Cette phase commence en mai 1984, suite à la disparition du régime communiste, par l'adoption d'une nouvelle politique linguistique. L'une des premières mesures de réforme prises par les nouvelles autorités politiques et éducatives fut de supprimer les langues guinéennes du système éducatif formel - et par conséquent les rendre également superflues pour d'éventuelles institutions éducatives privées, confessionnelles ou laïques. A partir de ce moment :

- on réinstitua l'usage de la langue française comme moyen d'instruction de toutes les matières, de l'école primaire à la fin du cursus universitaire
- le nombre d'heures de cours consacrées à l'enseignement de la langue fut revu à la hausse
- le contenu des programmes fut réformé et dépouillé de la charge idéologique socio-communiste

des ouvrages de référence pour l'enseignement de la langue en Guinée furent édités, voir par exemple celui de Chevrier (1994).

Etant donné l'échec qui a accompagné l'introduction abrupte des langues nationales celles-ci furent adoptées sans préparation, sans programme, sans personnel enseignant qualifié et sans outils pédagogiques de base - tous les revers de la politique éducative furent attribués à ces langues locales. Il faut rappeler entre autres, que le niveau atteint en langue française au bout de six ans de l'école primaire était nettement insuffisant pour pouvoir suivre tous les cours au collège. Parmi les conséquences les plus marquantes il y avait un abandon scolaire massif et une baisse générale de niveau et de performance des élèves dans toutes les disciplines. De sorte que la réintroduction du français fut saluée par la population guinéenne en général et par les familles en particulier par un ouf de soulagement. Une atmosphère de renaissance s'installa et s'accompagna par un goût nouveau pour l'école publique.

Le nouveau régime politique, libéral à ses débuts, rompt avec les réunions hebdomadaires du parti unique d'alors (PDG, parti démocratique de Guinée qui était au pouvoir pendant la période communiste) et l'usage du soussou comme langue de communication publique. Cette langue, naguère à caractère officiel pour les occasions de rencontres publiques au niveau des communes urbaines de la capitale, perdit son privilège administratif et son usage dans les institutions officielles (tribunaux, meetings politiques etc.); plus tard, son prestige diminua au fur et à mesure que le nouveau chef d'Etat, luimême locuteur maternel de la langue soussou, devenait impopulaire.

Les conséquences de cette nouvelle politique linguistique sur le plan de la configuration linguistique de Conakry sont assez importantes : les enfants habitant les quartiers périphériques cessèrent d'apprendre le soussou. Leurs parents, récemment immigrés vers la capitale, au bénéfice du libéralisme économique après 1984, étant majoritairement non sosophones, il en résulta une convergence générale vers le français dans tous les quartiers de Conakry. Il reste entendu que les différents groupes ethniques continuent à parler leurs langues respectives partout où ceci est possible.

Du point de vue démographique, la disparition du régime communiste et la libéralisation de l'entreprenariat privé, notamment la pratique du commerce, entraîna une ruée collective vers Conakry.

3. Evolution démographique

Il est important de souligner qu'à l'arrivée des Français à la côte de Kaloum, la presqu'île était déjà multiethnique. Raimbault (1891: 142), cité par Goerg (1990: 77) disait que « la population qui s'élève à 800 ou 900 personnes est très mélangée: il y a des Bagas, des Timnés, des Foulas, des Mendes, des Kroumans, des Wolofs et surtout des Sierra Léonais ». Déjà à cette période la prééminence culturelle et probablement linguistique des Soussous sur les Bagas était bien perceptible. Goerg (1990: 76) se plaint que pour cette raison, ces derniers furent souvent assimilés aux Soussous. Toutefois, il est très vraisemblable que les Bagas ont occupé la région les premiers, l'arrivée des Soussous n'ayant eu lieu que bien plus tard, après la dislocation de l'empire Soso⁶ dans le mandingue entre le $12^{\grave{e}me}$ et le $13^{\grave{e}me}$ siècle, après un long séjour dans le massif du Fouta Djallon.

⁶ Le peuple se nomme Soso et leur langue ils la désignent par le terme sosoxui. C'est l'appellation française qui introduisit le terme soussou.

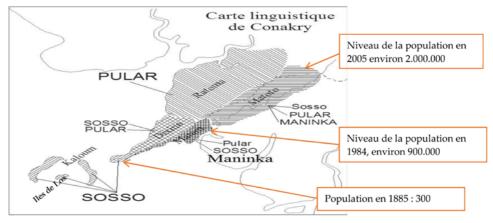
Parlant des Bagas, Hair (1997: 382) dit que « The ethnonym "Baga" was first recorded in 1573 and applied to a people or peoples somewhere between Rio Nunez and the Isles de Los, that is, on the coast of modern Guinea along which Baga groups have latterly been found⁷ ». Considérant leur présence dans cette zone, il avance qu'« il ne peut être exclu que les Bagas, ou proto-Bagas, aient occupé largement les mêmes localités pendant une période considérable avant l'arrivée des Européens », en sachant que les premiers Portugais sont arrivés à la côte au début du 15^{ème} siècle. Or l'arrivée des Soussous dans la presqu'île de Kaloum ne s'effectua que vers les années 1600. Koné (2015: 195) soutient que l'un des éminents ancêtres des Soussou, « Sumba Toumany était chasseur d'éléphants ... c'est lui qui délivra le peuple Bà.gà8 des pillards, en remerciement, ils le proclamèrent roi ». A cette époque c'est le roi Baga Baya Tomboli qui régnait sur cette zone. Celui-ci donna sa fille M'aboya à Toumany en mariage. Les descendants de ce couple « se rendront maîtres de la région de Kaloum et des Iles de Los », (Koné

2015: 196). L'arrivée massive des Soussous dans la zone côtière, et dans le Kaloum, finit par submerger démographiquement et linguistiquement les Bagas, devenus alors minoritaires. C'est cette zone de Kaloum qui deviendra la capitale de la Guinée après l'occupation française.

Selon Bidou et Touré (2002: 4) « Au début des années 1990 (...) alors que la population des quartiers anciens stagne ou diminue, celle de la périphérie s'accroît (les quartiers de Matoto et de Ratoma ont plus que doublé en 6 ans) et une partie de la croissance est désormais réalisée hors de la Région spéciale de Conakry, dans les sous-préfectures voisines de Manéah, Coyah et même Dubréka, situées à plus de 50 km du centre ancien de la ville ».

La carte ci-dessous illustre la croissance de la population de Conakry ainsi que la distribution de la véhicularité des langues guinéennes dans les différentes communes. Les hachures marquent la délimitation des communes et les flèches montrent la progression démographique dont les indications chiffrées sont données dans les rectangles. La casse des noms de langue indique la relation de prépondérance.

Figure 1: Carte linguistique et démographique de Conakry, adaptation de Diallo Abdourahmane (2004 : 102)



⁷ « L'ethnonyme « Baga » a été utilisé pour la première fois en 1573 et appliqué à une population vivant quelque part entre le Rio Nunez et les lles de Los, c'est-à-dire sur la côte de l'actuelle Guinée, le long de laquelle des groupes Baga ont récemment été trouvés ». (Traduction personnelle).

⁸ L'orthographe adoptée par l'auteur, avec les tons et un point inter-syllabique a été conservée ici.

Il est à rappeler que, de nos jours, l'expansion démographique est telle qu'il n'y a plus de barrière naturelle qui sépare la capitale des préfectures avoisinantes de Coyah à l'est et Dubréka au nord. Toutefois, à l'instar des régions de l'hinterland, Conakry abrite plusieurs autres langues de la Guinée dont la représentativité est néanmoins proportionnellement divergente.

4. Un multilinguisme dynamique

Dans un sens strict, toutes les langues de la Guinée sont certes parlées à Conakry, mais la plupart ont des fonctions purement vernaculaires et ne sont d'usage que parmi les membres des familles isolées ou parsemées çà et là dans les différents quartiers. Ce sont, entre autres, le mixifore, le coniagui, le bassari, le mani, le toma, etc. Elles ne jouent pas de rôle significatif dans la vie publique⁹ urbaine de la capitale. Il en va de même des langues étrangères africaines - telles que le wolof (Sénégal), le temné (Sierra Leone), le haoussa (Ghana, Niger, Nigéria) - dont les usagers sont très peu représentés à Conakry.

On peut classer les langues actuellement en usage à Conakry selon leur degré de véhicularité en trois catégories : une langue véhiculaire urbaine, des langues semi-véhiculaires et des langues vernaculaires :

- la langue locale véhiculaire de Conakry est le soussou. Dans les dernières recherches linguistiques faites Guinée et en particulier dans la capitale Conakry, cette véhicularité du soussou a souvent été confirmée. Selon Diallo Alpha M. (2002), parmi les quatre langues guinéennes les plus représentées dans la capitale, le soussou arrivait en première position avec 42%, le peul suivait avec 20%, le maninka avec 17%, le kissi et le guerzé avec 4% chacune. Diallo Abdourahmane (2000: 31), dans une enquête sociolinguistique sur la fréquence d'emploi de langues guinéennes, en arrive à des proportions similaires pour les trois principales langues urbaines : le soussou 85% de locuteurs, le peul 67% et le malinké 48%¹⁰.
- les deux langues semi-véhiculaires connaissent un emploi partiel ou sectoriel; c'est le cas du peul et du malinké. Ces deux langues ont beaucoup d'usages trans-ethniques, c'est-à-dire par des personnes qui les parlent comme L2, les ayant apprises en situation de contact à Conakry. Ceci est notamment dû non seulement à leur importance sous-régionale, au niveau ouest africain mais aussi à leur rôle dans la dynamique de l'économie urbaine de la capitale : commerce, transport, habitat ainsi qu'une multitude

⁹ A ne pas confondre ici avec la vie en public, un droit civique incontesté de tout citoyen de vivre et d'employer sa langue là où cela lui convient le mieux. Ici, il est question du rôle joué par les locuteurs et les langues dans le traitement des affaires publiques quand on veut s'adresser à la population de Conakry : réunion politique, enseignement, documentation d'intérêt collectif, prières, prêches etc.

¹º Sur ces données statistiques une remarque s'impose : Diallo Alpha M. (2002) n'a pas pris en compte du multilinguisme des locuteurs mais plutôt de la langue la plus maîtrisée. De sorte que la somme statistique fait 100% ; Diallo Abdourahmane tient compte de la compétence multilingue des locuteurs, sans limitation à la langue la mieux maîtrisée. De sorte que chez celui-ci apparaissent des chiffres plus élevés.

d'autres activités professionnelles comme la maçonnerie, la mécanique, la couture etc. Le facteur sous-régional joue un rôle par exemple chez les personnes originaires des pays limitrophes comme la Sierra Leone, le Mali, la Gambie etc. avec une maîtrise du peul ou du malinké. Les locuteurs de ces langues se retrouvent facilement dans les différentes communautés vivant à Conakry qui leur sont apparentées et essayent d'abord de se loger de préférence à côté de celles-ci.

les langues vernaculaires sont constituées par toutes les autres langues, guinéennes ou étrangères qui, à Conakry, ne sont parlées que dans les familles et communautés ethniques respectives et n'ont pas ou seulement très peu d'usage trans-ethnique comme langue seconde.

Il est toutefois important de souligner que la configuration sociolinguistique de Conakry n'est pas uniforme. La véhicularité des langues change selon les communes, quartiers ou secteurs. Prises individuellement, ces communes abritent toutes les communautés linguistiques existant en Guinée, même s'il y a néanmoins des rapports de prépondérance variables à l'interne (Diallo Abdourahmane 2004):

La Commune de Kaloum se caractérise par une démographie fluctuante, demeure toutefois de prépondérance sosophone, très variable pendant la journée et relativement stable le soir. Depuis les indépendances, la presqu'île administrative a accueilli, à côté des bureaux administratifs, plusieurs autres habitants issus de groupes ethniques

et de pays variés (Goerg 1990). La présence du grand hôpital Ignace Deen, du marché public du centre-ville (appelé Marché Niger), du port autonome de Conakry, du camp militaire Samory Touré tout autant que l'ensemble des ministères de la république, fait de cette commune l'espace guinéen qui accueille la plus grande densité démographique pendant le jour. Pendant la soirée, Kaloum contient toutefois moins de 30% de ses occupants du jour, les autres étant retournés dans leurs domiciles en banlieue. Kébé-Gagneux (2016: 11) soutient, sur cette dynamique que « la fabrique des sociabilités urbaines réside ainsi dans la construction de nombreux lieux, fruits d'une vie associative et sociale intense à l'échelle du quartier... les sociabilités urbaines s'organisent dans des temporalités, longues ou courtes, des temps forts de la vie urbaine. Fortement séquencés, les usages des lieux fluctuent, s'hybrident pour s'adapter aux besoins spécifiques liés aux mutations des modes de vie, mais aussi à des opportunités et à des obligations découlant de la réorganisation des réseaux de parenté et de l'élargissement des échanges sociaux ».

La commune de Matam montre une forte proportion sosophone et la présence assez prononcée de maninkaphones (locuteurs du malinké) et de foulaphones (locuteurs du peul). Matam abrite le plus grand espace commercial de la Guinée (le marché Madina) et la plus grande gare routière du pays.

- La commune de Dixinn est marquée par une proportion plus ou moins équilibrée de sosophones et de foulaphones.
- La commune de Matoto comporte une présence soussou encore remarquable, une proportion malinké et peule à prépondérance variable selon les quartiers, quelques familles forestières (parlant notamment kissi et guerzé) habitent dans les différents quartiers mais démeurent très dispersées et s'assimilent généralement au malinké.
- La commune de Ratoma est caractérisée par la prépondérance des locuteurs du peul, la présence soussou dans les quartiers en bordure de mer et la zone du nord-ouest. On note également la présence de locuteurs de langues forestières (notamment kissi et guerzé) dans la zone de Sonfonia (située au centre nord de la commune de Ratoma), issus d'une migration plus récente. A l'instar de la commune de Matoto, les populations forestières ont tendance, ici aussi, à s'identifier aux Malinkés, quand ils évoluent en dehors de leur espace familial.

A l'état actuel, aucune des communes ne présente cependant une configuration monolingue, même si on s'accorde, par habitude, à dire que Kaloum est sosophone. Ce qui était proche de la réalité au début des années 1980, à cause de l'homogénéité linguistique d'alors, est de nos jours fortement mélangé de locuteurs du peul et du malinké.

4.1 Modes d'acquisition et de diffusion des langues à Conakry

L'espace linguistique de Conakry se caractérise essentiellement par l'expansion et l'hybridation. La question qui se pose est de savoir quels facteurs favorisent ces deux processus. Pour accéder à une langue, trois possibilités s'offrent ici aux apprenants : un accès formel, un accès semi-formel et un accès informel ou spontané.

4.1.1 Acquisition linguistique formelle

L'acquisition formelle d'une langue se fait par le biais de la scolarisation, soit dans une institution publique, soit dans une institution privée à vocation pédagogique et/ou éducative. Cet accès formel se fait de la petite enfance à la fin de la formation universitaire et peut se poursuivre et/ou se maintenir dans le cadre professionnel par des stages qu'on appelle localement « surformation ». Les premiers niveaux d'une pertinence fondamentale de l'acquisition d'une langue seconde sont l'école maternelle et l'école primaire :

Les langues à l'école maternelle : l'école maternelle n'est pas obligatoire et n'existe pas dans tous les quartiers de Conakry. La plupart des écoles qui existent sont privées. Etant la première étape et un niveau préparatoire pour l'accès à l'éducation scolaire, l'école maternelle fonctionne en langue française, bien qu'il n'y ait pas de prescription formelle sur le choix linguistique à ce niveau. Mais l'emploi du français est non seulement souhaité par les parents - qui payent cher pour y envoyer leurs enfants ; il constitue aussi un outil commode et neutre de

communication dans un environnement multilingue politiquement très sensible. En plus, dans l'environnement d'un ethnocentrisme politiquement cultivé et abusivement instrumentalisé, toute attente d'introduire une langue guinéenne est perçue par les locuteurs des autres langues comme un hégémonisme culturel. Il est bien entendu que les parents sont également conscients que le statut de langue officielle conféré uniquement au français consacre implicitement les autres langues à une vocation « non-scientifique ».

A ce premier niveau de formation, la compétition linguistique se développe donc en faveur du français. Cela constitue néanmoins un corollaire direct de la politique linguistique qui frappe l'éducation formelle. Celle-ci stipule en effet que le français demeure la langue d'enseignement public de l'école primaire jusqu'au niveau universitaire. Que l'Etat n'ait pas légiféré sur la politique linguistique de l'école maternelle provient tout simplement du fait qu'il ne disposait pas, en ce moment-là (c'est-à-dire pendant la réforme de la politique linguistique en 1984), d'une telle institution. Les répercussions de ses prescriptions linguistiques pour les instances éducatives supérieures se font toutefois directement sentir sur les choix linguistiques opérés par les centres éducatifs de base.

En conséquence, tous les enfants issus de l'école maternelle en sortent avec une certaine compétence en langue française. Cependant, à moins que ce ne soit par un hasard du contact direct avec les autres camarades de classe, aucune des langues guinéennes n'est formellement apprise à

ce niveau. Il faut remarquer en plus, et cela est bien déterminant pour comprendre l'émergence progressive d'un français informel de Conakry, qu'il n'y a pas de statut défini pour le niveau de formation des éducateurs/éducatrices en charge d'encadrer les enfants au niveau maternel. Leur qualification va de l'analphabétisme total à un niveau universitaire, le recrutement étant uniquement fondé sur les principes de « bon marché » et de « disponibilité » ; le minimum requis, par endroits, est que le candidat/la candidate qui postule pour un poste d'emploi à la maternelle puisse « s'exprimer en français ». Les fondateurs et responsables de ces entités éducatives, privées pour l'essentiel, n'ont pas de redevance de qualité vis-à-vis des parents, puisqu'il n'y a pas de niveau et de statut définis à atteindre à la fin du cycle maternel. En plus, la plupart des parents considèrent que ces centres ne sont autre chose que des garderies collectives avec, comme effet secondaire positif, l'acquisition de la langue de l'école. Néanmoins, en comparaison avec leurs camarades d'âge qui n'ont pas fréquenté la maternelle, eux ils ont un avantage linguistique certain.

Pour ce qui est de l'emploi des langues internationales, les écoles maternelles se font la concurrence par le biais du nombre de langues supplémentaires proposées dans leurs programmes, en plus du français, pour inciter les parents à y inscrire leurs enfants. Certaines mettent l'accent sur l'anglais et l'arabe, d'autres incluent même l'allemand et l'espagnol. Les seules absentes sur cette plage linguistique sont les langues du pays.

- Les langues à l'école primaire : la langue d'enseignement dans les écoles primaires a fait l'objet de trois règlementations (voir supra, sections 1.1 - 1.3) dont la dernière a réinstitué le français comme la seule langue d'enseignement en Guinée.

4.1.2 Acquisition linguistique semi-formelle

Celle-ci se fait essentiellement par l'enseignement religieux (coranique ou biblique) traditionnel. Deux langues priment ici : d'un côté la langue utilisée par l'éducateur, le maître ou le marabout et de l'autre la langue de la religion cible.

Dans les écoles coraniques traditionnelles, l'enseignant utilise le plus souvent sa langue maternelle ou première pour instruire ses disciples. Ceux-ci sont majoritairement des enfants, mais peuvent être aussi des adultes. La langue utilisée à Conakry peut être alors du malinké, du peul ou bien du soussou. Il peut y arriver même que l'enseignant utilise deux de ces langues ou bien toutes les trois, le tout dépendant de son degré de multilinguisme et de l'origine ethnique de ses apprenants¹¹. Une bonne connaissance de l'arabe ne peut s'ensuivre toutefois que si les apprenants approfondissent leur formation pour atteindre un niveau avancé, c'est-à-dire la dernière étape¹² qu'est la

traduction et l'appropriation des textes religieux (hadiths et le Coran lui-même).

A la fin de la formation coranique, l'apprenant est supposé comprendre non seulement la langue utilisée par son maître coranique, mais aussi d'avoir une certaine maîtrise de l'arabe, sans pour autant pouvoir forcément le parler. L'enfant musulman n'ayant pas fréquenté l'école publique, à la fin de son cycle de formation, n'aura en principe aucune connaissance de la langue officielle de son pays qu'est le français. A la différence des Medersa, publics ou privés, qui transmettent également un enseignement en arabe et des cours de langue française, les écoles coraniques de type traditionnel ne sont pas institutionnelles. Leur objectif est d'outiller l'apprenant d'instruments pratiques pour accomplir ses prières et vivre sa religion.

Quant aux jeunes chrétiens qui ne fréquentent pas l'école formelle, ils apprennent des cantiques religieux en langue française, suivent plus ou moins régulièrement les messes de l'Eglise, écoutent les prêches et homélies usuelles. De telle sorte que ces enfants chrétiens¹³, même non formellement scolarisés, arrivent néanmoins à accéder à un certain niveau de connaissance de la langue française.

¹¹ Les communautés forestières étant souvent d'obédience chrétienne ou on-monothéiste ne jouent pas un rôle déterminant dans ce type d'apprentissage.

¹² La méthode traditionnelle commence d'abord par une découverte phonétique des lettres de l'alphabet arabe, puis s'ensuit un apprentissage syllabique par une combinaison de voyelles et de consonnes par l'emploi de diacritiques supplémentaires aux graphies des consonnes ; ce niveau se complète par l'apprentissage d'une lecture courante. La traduction (taržama) et l'appropriation du contenu sémantique des textes religieux tout autant que l'apprentissage de la grammaire arabe (nahwu) interviennent comme dernière étape.

¹³ On donne souvent que les musulmans font 85% de la population, les chrétiens 10% et les religions non-révélées 5%. Mais partout il s'agit d'estimations. Aucune statistique n'est, à ma connaissance, disponible là-dessus.

4.1.3 Acquisition linguistique informelle

L'acquisition linguistique informelle, pour laquelle Deulofeu et Noyau (1986) utilisent l'expression d'« acquisition spontanée », se fait de manière fortuite et sans guide pédagogique ou institutionnel. Dans une ville cosmopolite et multilingue comme Conakry, l'habitat et le voisinage immédiat sont les premiers creusets d'apprentissage linguistique. Ceci est surtout favorisé par le type d'habitat le plus fréquent alors qu'était la concession ouverte abritant plusieurs familles ; ce type d'habitat caractérisait les concessions de Conakry dans les premières années qui ont suivi l'indépendance de la Guinée et pratiquement jusqu'en 1984. Pendant les premiers mouvements migratoires ce sont les Soussous qui étaient propriétaires de maison et mettaient celles-ci en location aux nouveaux-venus, de sorte que propriétaires et locataires se partageaient la même cour, le même voisinage immédiat et la même langue. Les migrants étant très souvent minoritaires et d'origines régionales différentes, eux et leurs enfants apprenaient alors le soussou pour des besoins d'intégration sociale et d'insertion professionnelle.

A partir du milieu des années 1980 jusqu'aux années 1990, les immigrés avaient commencé à habiter dans leurs propres maisons et à rapprocher des personnes de même origine régionale ou ethnique. Les périphéries de la ville étant de nos jours majoritairement occupées par les migrants venus de l'intérieur du pays, cette proximité linguistique par le voisinage immédiat s'est maintenant distendue par rapport au soussou, à tel point qu'elle ne favorise plus que de manière assez sporadique l'accès à cette langue. De sorte que ce facteur voisinage ou environnement immédiats joue en faveur de l'ex-

pansion des langues régionales des premiers ou des plus nombreux occupants des espaces urbains (Kébé-Gangeux 2016).

Un autre lieu commun d'apprentissage informel d'une langue est le milieu professionnel. Pendant la période coloniale et au moment de l'indépendance de la Guinée, le marché de l'emploi était réduit aux différents chantiers en construction au port, dans les infrastructures routières, la pêche et dans les boutiques de vente libano-syriennes, somme toutes situées dans la presqu'ile de Kaloum. La langue qui y prévalait pour les populations « indigènes » était le soussou, et le français était réservé à ceux qui étaient instruits à l'époque. Celui qui n'avait pas la maîtrise du soussou l'apprenait alors au mieux qu'il le pouvait pour pouvoir exercer une profession quelconque, car l'accès au français était encore très restrictif : il se faisait par contact direct avec le colon et/ou avec des étrangers francophones - par exemple pour les domestiques de maison - ou alors par un emploi subalterne exercé dans l'administration (plantons, interprètes, commis etc.). De sorte que le soussou devint alors la lingua franca de tous les travailleurs actifs habitant la capitale.

Il faut signaler également que *la pratique religieuse* dans les différentes mosquées de la ville de Conakry (à Kaloum, Dixinn, Matam etc.) après l'accès de la Guinée à l'indépendance, permettait à la lague soussou de jouer son rôle de langue commune de contact et de communication entre nouveaux-venus et premiers occupants. Elle était l'unique langue de prêche religieuse, de traduction et de communication collective entre les fidèles. Si cette fonction reste encore à Kaloum et dans certaines des mosquées de Dixinn et de Matam, cette exclusivité s'estompe dans les communes et quartiers périphériques où le malinké et le peul sont désormais

majoritairement employés. Il faut rappeler que, de nos jours, le sermon du vendredi se fait en langue française dans tous les centres universitaires de Conakry (Université Gamal Abdel Nasser, Université de Sonfonia etc.).

Au niveau des langues locales on assiste donc de nos jours à une perte de vitesse de la langue véhiculaire collective au profit d'un multilinguisme morcelé et sectoriel, ne couvrant plus des communes entières mais plutôt perceptible sous forme de mosaïque discontinue au gré de la prépondérance régionale des habitants.

5. Progression du français à Conakry

L'absence d'une langue collective guinéenne de convergence, dotée d'un prestige et d'une fonctionnalité suffisants pour attirer l'intérêt des masses migratoires, renforce la nécessité de maîtriser le français et favorise ainsi la progression de celui-ci, d'autant plus qu'il est déjà établi comme langue d'éducation et de service publique. Louis Jean Calvet (2010) faisait le constat que la concentration très élevée de langues dans les capitales africaines déclencherait un processus de darwinisme dont les petites langues font généralement les frais. Le baga, langue originaire des premiers occupants de Conakry en est un exemple. L'immigration massive et continue qui déferle encore vers la zone côtière présage une dynamique sociolinguistique non encore achevée. Encore que l'école semble jouer un rôle de régulateur majeur de la fortune et de l'infortune des langues en présence.

A Conakry, les personnes ayant raté une chance de scolarisation formelle cherchent aujourd'hui à accéder, partout où cela est possible, plutôt à la langue française qui leur ouvre le plus de perspectives : c'est un outil de communication horizontal, dont personne ne réclame l'exclusivité et qui ne peut être récusé par aucune communauté, vu son statut officiel et sa neutralité régionale et ethno-communautaire. En plus, les jeunes personnes y voient un avantage certain en cas de projet d'études et/ou d'immigration vers l'étranger.

Quelles que soient les motivations collectives ou individuelles, le constat qui s'impose est que le français gagne nettement en popularité en Guinée et cela se traduit à Conakry par une progression de plus en plus conséquente de son usage.

Calvet (2010: 152) prédit deux conséquences du contact linguistique du français avec les langues locales dans les villes africaines : « l'émergence de langues véhiculaires d'une part, le plus souvent une ou des langue(s) africaine(s) et parfois le français, et d'autre part l'apparition de formes linguistiques nouvelles dues aux contacts entre ces langues ». Le premier aspect concerne le nombre, l'expansion et la fonction des langues et le deuxième les conséquences structurelles (phonologiques, morphologique, syntaxiques, lexicales, pragmatiques, etc.) du contact sur la substance des langues individuelles.

En mettant de côté cet aspect structurel, on peut néanmoins constater, dans l'interaction des langues nationales présentes à Conakry (voir supra, section 3.), que le soussou (encore majoritairement), le peul (moyennement) et le malinké (dans une moindre mesure) ont émergé de fait comme parlers urbains de Conakry. Les frais de la glottophagie en cours dans la capitale guinéenne a été payé certes par le baga en premier lieu; toutefois, le guerzé et le kissi aussi, au lieu de gagner en locuteurs s'assimilent à Conakry, selon l'endroit, plutôt au soussou, peul ou au

malinké. La tendance générale de tous les locuteurs des langues guinéennes, toutes origines ethniques confondues, est toutefois clairement une convergence vers le français.

Dans le résumé d'une de ses recherches récentes consacrée à la dynamique des langues et la variation du français à Conakry, Bah (2012)¹⁴ soutien que le français « tend progressivement à occuper le rôle de langue véhiculaire dans la ville de Conakry ». Ceci a été confirmé par les résultats d'une autre recherche de grande envergure¹⁵ effectuée récemment à Conakry dans le cadre d'un projet nommé TRANSLANGA (Transmission des langues en Afrique subsaharienne francophone), financé par l'Organisation Internationale de la Francophonie (O.I.F.). Dans son rapport de 2018, l'organisation présente plusieurs aspects de cette recherche qui confirme des tendances de cette progression du français. Les paramètres mis en focus s'orientent entre autres d'après la langue maîtrisée, le milieu de socialisation et de transmission de la langue.

Concernant le paramètre langues maîtrisées (O.I.F. 2018: 2), le français vient en tête, devançant ainsi toutes les langues guinéennes, aussi bien chez les adultes que chez les jeunes:

Langue	adultes	jeunes
français	64%	80%
soussou	60%	_16
peul	45%	40%
malinké	35%	18%

- Quant au paramètre milieu de socialisation, en dehors du cadre formel de l'école et du travail, il faut noter que le quartier et/ou le voisinage immédiat est parmi les plus pertinents. Là, le rapport de l'O.I.F. indique que « tous les répondants déclarent parler le plus souvent, dans l'ordre, soso¹⁷, pular, puis français (avec respectivement des taux qui oscillent entre 59% et 60% pour le soso ; 17% et 42% pour le pular et 12% et 24% pour le français », (idem, p. 3).
- Même si ce milieu est resté longtemps un bastion des langues guinéennes, véhiculaires ou semi-véhiculaires, la pénétration du français est bien réelle, à tel point qu'il a supplanté le malinké chez les adultes et, chez les jeunes, le peul vient en troisième position (27% seulement) après le soussou (65%) et le français (42%). Le malinké ne semble pas, chez ceux-ci (les jeunes) non plus, jouer un rôle significatif pour ce paramètre « milieu de socialisation ».
- Pour ce qui est du paramètre transmission de la langue, il permet de se prononcer sur l'avenir ou le devenir d'un parler puisque sans volonté de transmission intergénérationnelle une survie ne peut être envisageable. Le cas du Gabon évoqué par Calvet (2010: 162) est illustratif dans ce domaine. A Libreville, les langues locales (fang, punu, myéné, nzébi, obamba, téké et vili) ont fini par disparaître puisque

¹⁴ Voir aussi la contribution de Diallo Abdourahmane (2018) sur un aspect de cette question concernant l'usage du français par les sosophones.

¹⁵ Cela concerne un échantillon de plus de 1000 enquêtés.

¹⁶ Des données du soussou sont absentes ici, sans informations supplémentaires sur la raison.

¹⁷ Dans ce rapport, les langues guinéennes gardent leurs appellations locales, c'est-à-dire soso pour soussou, *pular* pour peul et *maninka* pour malinké.

les adultes ne les transmettent pas à leurs descendants. A Conakry, le désir de transmettre le français dans le cadre familial, qui était jusqu'alors majoritairement l'apanage des langues ethniques et régionales, devient manifestement de plus en plus grandissant. Le rapport de l'O.I.F. (2018: 8) mentionne que « les plus jeunes souhaitent majoritairement transmettre le français à leurs futurs enfants (62%) »; dans cette perspective, il dépasse toutes les langues guinéennes actuellement en usage à Conakry puisque ces jeunes évoquent vouloir transmettre le peul¹⁸ à une proportion de 22%, le soussou à 17% et le malinké à 6%.

Parmi les motivations évoquées par les jeunes, sur leur grand engouement pour le français, il y a certes le désir d'insertion socioprofessionnelle et le prestige international, mais une proportion importante a mentionné les avantages liés à un séjour à l'étranger, donc une perspective migratoire. Les jeunes scolarisés articulent cette migration par l'expression « en cas d'études à l'étranger », les moins scolarisés disent « en cas de voyage à l'étranger ». Au niveau des langues locales, par exemple en peul, cela se traduit par l'expression devenue courante haala yaltirka (< haala « langue, langage, parole » yaltirka « sortir ») « langue des déplacements ou d'aventure », ce qui est différent de la notion « langue étrangère », exprimée par haala janana. Toutefois, ce qui semble s'exprimer chez les jeunes comme un rêve lointain est une pratique de routine au niveau de l'élite intellectuelle et bourgeoise. Celle-ci, plus tôt consciente de l'enjeu de la maîtrise du français pour la réussite scolaire et pour l'immigration, organise une préparation conséquente de leurs enfants pour la maîtrise de cette langue. Des cours leur sont dispensés soit dans des instituts de langue, soit par des professeurs à domicile, soit alors par le transfert - temporel ou définitif - l'envoi de la famille (généralement la mère et les enfants) à l'étranger notamment en France, en Belgique ou en Suisse.

6. Conclusion

Introduit en Guinée d'abord par l'Eglise, puis récupéré par l'administration coloniale pour asseoir son entreprise, le français a connu des moments d'infortune pendant la période dite de la révolution culturelle en Guinée (1968-1984), au cours de laquelle il fut réduit à une simple discipline enseignée alors que certaines langues guinéennes ont servi de langue d'enseignement dans tout le cycle primaire. Pour la ville de Conakry ce rôle de langue d'instruction revint de facto au soussou qui consolida alors son rôle de langue véhiculaire urbaine. L'accroissement démographique ayant suivi la libéralisation économique de 1984 apporta un changement notoire à la configuration sociolinguistique de la capitale. Deux conséquences majeures en résultèrent sur le paysage linguistique : (i) les communes périphériques Ratoma et Matoto, les plus peuplées, sont occupées majoritairement soit par des locuteurs du peul (Ratoma) soit par une mosaïque de locuteurs non-sosophones (Matoto) venus de la Moyenne Guinée, de la Haute Guinée et de la Guinée Forestière ; la fonction de langue véhiculaire, naguère partout assurée par le soussou, est désormais partagée, dans ces communes, avec le peul et le malinké respectivement. (ii) Cette

¹⁸ En perspective, ces projections indiquent, au niveau des langues locales, néanmoins une légère préférence théorique pour le peul.

situation de multilinguisme tripolaire et plutôt diffus de Conakry a favorisé le rejaillissement et l'expansion du français, déjà porteur des privilèges de langue officielle et perçu chez les jeunes comme un atout pour l'immigration. Une tendance définitive visant à savoir si, à long terme, c'est l'une des trois langues guinéennes en complémentarité qui s'impose (à l'instar du Wolof à Dakar ou du Bambara à Bamako) ou bien si c'est le français (à l'instar d'Abidjan ou de Libreville), ne pourra être déterminée que par des études ultérieures ou spécifiquement basées sur des méthodes d'investigation prospective.

Bibliographie

- Bah, Abdoul Hamidy. 2012. Dynamique des langues et variation du français en milieu urbain en Guinée: cas de la ville de Conakry. Thèse de doctorat, Université de Montpellier.
- Baldé, Amadou. 2002. Politiques éducatives et linguistiques appliquées en Guinée et leurs implications dans la didactique de la langue française. Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté.
- Bidou, Jean-Etienne et Julien Gberet Touré. 2002. La population de la Guinée – dynamiques spatiales. [http://journals.openedition.org/com/1049 ; DOI : 10.4000/com.1049] (consulté le 19 avril 2019).
- Calvet, Louis-Jean. 2010. Histoire du français en Afrique : une langue en copropriété ? Paris: Ecriture.
- Chevrier, Jacques. 1994. *Littérature africaine, histoires et grands thèmes, Guinée*. Paris: Hatier.

- Delafosse, Maurice. 1904. Vocabulaire comparatif de plus de 60 langues ou dialectes parlés à la Côte d'Ivoire et dans les régions limitrophes. Paris: Leroux.
- Deulofeu, José et Colette Noyau. 1986. L'étude de l'acquisition spontanée d'une langue étrangère : méthodes de recherche, méthodes en linguistique, apports. Série : L'acquisition du français par des adultes migrants. Langue française 7: 3-16.
- Diallo, Abdourahmane. 2000. *Grammaire descriptive du pular du Fuuta Jaloo (Guinée)*. Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Diallo, Abdourahmane. 2004. Mobilité sociale et dynamique linguistique en Guinée: cas des langues majoritaires. In Raimund Kastenholz & Anne Storch (éds.), *Sprache und Wissen in Afrika*, pp. 87-109, Cologne: Köppe.
- Diallo, Abdourahmane. 2018. Approximations phonologiques chez les locuteurs sosophones du français informel. In Klaus Bayer, Gertrud Boden, Bernhard Köhler & Ulrike Zoch (éds.), Linguistics Across Africa, Festschrift for Rainer Vossen, pp. 59-74. Cologne: Köppe.
- Diallo, Alpha Mamadou. 1999. *Le français en Guinée,* contribution à un inventaire des particularités lexicales. Vanves: EDICEF-AUPELF.
- Diallo, Alpha Mamadou. 2002. Langues et enseignement en Guinée. In Holtzer, Gisèle (éd.), *Recherches sur le français en Guinée*, pp. 43-55. Paris: Annales Littéraires de l'Universités de Franche-Comté.

- Dioffo, Abdou Moumouni. 2019 (1964). L'éducation en Afrique. Nouvelle édition à partir du texte de 1964 sous la direction de Frédéric Caille. Québec: Éditions sciences et bien commun.
- Goerg, Odile. 1990. La genèse du peuplement de Conakry. *Cahiers d'études africaines* 30.117: 73-99.
- Hair, Paul E. H. 1997. The history of Baga in early written sources. *History in Africa* 24: 381-391.
- Kastenholz, Raimund. 1996. *Sprachgeschichte im West-Mande*. Cologne: Köppe.
- Kébé-Gangneux, Julie. 2016. Quand les citadins font et défont la ville à Conakry : le droit à l'espace, *Environnement Urbain / Urban Environement* 10 [(consulté le 29 juin 2020).
- Koné, Sixeau Daouda. 2015. Le peuplement ancien en Basse Guinée, XIIème-XIXème siècles. Paris: L'Harmattan.
- Manessy, Gabriel, Michel Beniamino & Claudine Bavoux. 1994. *Le français en Afrique noire : mythe, stratégies, pratiques*. Paris: L'Harmattan.
- Observatoire de la langue française de l'Organisation internationale de la Fracophonie (O.I.F.). 2018. Usages et avenir du français dans l'espace francophone du Sud. [http://observatoire.francophonie.org/wp-content/uploads/2018/08/2018-Usages-Francais-Afrique-Maghreb-Liban.pdf.] (consulté le 24 août 2020).

- Pozdniakov, Konstantin & Guillaume Segerer. 2016. A Genealogical classification of Atlantic languages. Ms. [https://www.academia.edu/29220664/A_Genealogical_classification_of_Atlantic_languages] (consulté le 24 âout 2020).
- Raimbault, Jean-Baptiste. 1891. Etude sur Conakry. *Annales Apostoliques des Pères du Saint Esprit* 6.24: 139-46.
- Sapir, J. David. 1971. West Atlantic: An inventory of the languages, their noun class systems and consonant alternation. In Thomas Sebeok (éd.), *Current Trends in Linguistics 7. Linguistics in Sub-Saharan Africa*, pp. 45-112.
 La Haye: Mouton de Gruyter.
- Suret-Canale, Jean. 1960. La Guinée dans le système colonial. *Présence Africaine* 29: 9-44.
- Voeltz, F.K. Erhard. 1996. Les langues de la Guinée. Cahiers d'Etudes des Langues Guinéennes 1 Conakry: Université de Conakry, Faculté des Lettres et Sciences Humaines.
- Vydrin Valentin & T. G. Bergman. 2000-2003. Mandé Language Family of West Africa: Location and Genetic Classification. SIL, Digital Ressources, Electronic Survey Report 2000-003. [https://www.sil.org/system/files/reapdata /12/10/90/121090807453725502109014927276 258843000/silesr2000_003.pdf] (consulté le 24 âout 2020).